

Affaire Adja Divine: DEBAT DES RESEAUX SOCIAUX 25 05 17

Agression de Adja Divine: le gouvernement à son chevet

Madame Laure Zongo, ministre de la Femme, de la Solidarité nationale et de la Famille et son homologue de la Culture, des Arts et du Tourisme, Tahirou Barry, ont, au nom du gouvernement, rendu visite à Adja Divine, l'artiste musicienne qui a été victime d'une agression, hier 23 mai 2017.

Les deux ministres ont exprimé la compassion et le soutien du gouvernement. Ils l'ont rassurée de l'engagement ferme du gouvernement à le soutenir à travers une assistance juridique et judiciaire et la prise en charge de ses soins.

Très affligée et indignée, la ministre en charge de la femme a témoigné la disponibilité de ses services techniques pour toutes les actions à entreprendre.

Agression de Adja Divine: Le maire de la commune de Ouagadougou réagit

Dans l'après-midi du 23 mai 2017 sur le boulevard des martyrs dans le quartier Ouaga 2000, un incident malheureux a failli coûter la vie à une citoyenne de notre ville. Prise à partie à tort, cette dame ne doit sa vie sauve qu'à la détermination des forces de l'ordre qui sont intervenues avec professionnalisme.

Ce regrettable évènement d'une gravité inouïe, nous rappelle qu'au terme de la loi, nul ne doit se faire justice lui-même. Aussi, voudrais-je à travers la présente, inviter l'ensemble de mes concitoyens à plus de pondération, de civisme et de responsabilité. Nous sommes collectivement interpellés et un changement de comportement s'impose à tous si nous ne voulons pas transformer notre espace public en une zone de non droit qui mettra en péril l'exercice de nos libertés. C'est notre mode de vie qui est en danger face à de tels agissements.

Tout en invitant la population à faire preuve de retenue en pareille circonstance, j'adresse mes ardents vœux de prompt rétablissement à Madame Adjaratou Diéssongo et lui traduit toute la compassion du Conseil Municipal en ces moments difficiles.

Notre ville Ouagadougou, doit rester le symbole du vivre ensemble, libres ensemble. /.

Affaire Adja Divine : Une marche pour ce samedi 27 juin à Ouagadougou

L'association burkinabè des femmes artistes et musiciennes (ABFAM), en association avec l'association des managers professionnels du Burkina, réunis ce mercredi 24 mai 2017 au CENASA , prévoient marcher en signe de protestation à ce qui est arrivé à l'artiste Adja Divine, mardi 23 mai 2017.

Cette marche silencieuse commence, à 8h et concernera le tronçon Palace Hôtel au carrefour de l'alimentation les Bons amis, sur l'Avenue de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014.

Par ailleurs, une lettre sera transmise au ministre de la sécurité et à celui de la femme. Sur le fait, l'ABFAM condamne l'agression de l'artiste Adja Divine, la considérant comme un "acte ignoble " et dévalorisant pour la femme.

Agression de l'artiste Adja Divine : La réaction des internautes

Depuis hier dans l'après midi, les réseaux sociaux sont inondés d'une histoire aux scénari rocambolesques. L'interpellation d'une dame par la police, la course poursuite avec les policiers d'abord, et la population ensuite, et l'humiliante agression qui s'en est suivie. Nous avons

recueilli les interventions des internautes, certaines, il faut le dire, ne sont pas très réfléchies.

Sakina Tapsoba:

Ce que je n'arrive pas à comprendre le policier qui est rentré dans la voiture la s'est pour quoi parce qu'a ma connaissance si les papiers n'étaient pas en règles il devait juste prendre la carte grise où un autre papier et la laisser partir si ce n'est que cela

Drissa Bandaogo :

Il y a trop de non dits. Elle était à distance de chez elle ? La bonne capable d'informer des pleurs du bébé ne pouvait pas aller chercher le cerelac ? Si c'est aussi loin de trouver un cérélac pourquoi ne pas emmener le bébé avec soit etc etc...Trop de non-dits

Pamoussa Ouedraogo

Selon moi, tu dois nous trouver une autre version qui sera un peu cohérente pour te permettre d'accuser ces policiers qui n'ont fait que leur boulot de tous les jours. Ton enfant de 6 mois ne te donne pas le droit de refuser d'obtempérer aux injonctions.

Drissa Bandaogo

Il n'y a pas de fumée sans feu dit-on ? La vérité finira par se savoir. Pour l'instant c'est ta version à toi la divine...
Wait and see !

Benoit Bayoulou

Cet incident est vraiment triste,mais à dire vrai la dame a failli en tentant de fuir la police qui aujourd'hui ne doit être distrait au regard de 1 : le djahisme notoire, l'insécurité ,2 :le trafic d'enfants et d'organes humains...
Tout ça justifie ces faits...

Mohamadi Bouda

Mme tout ce que vous avez avancé ne sont pas des raisons valables pour ne pas vous arrêter. L'enfant pleurerait du sang non? Vous êtes responsable de ce qui vous est arrivé. bon rétablissement.

Abdoulaye Taram

Comme quoi, on peut mourir pour des accusations grotesques. Soit forte, si tu es innocente tu n'as rien à craindre.

Cheick Le Sultan

Il faut reconnaître que notre peuple est très mal éduqué. Trop d'effet de foule. Ce que nous vivons aujourd'hui est simplement les conséquences de l'incivisme notoire. Il faut que justice soit rendue à cette bonne dame. Prompt rétablissement à elle.

Hamidou Tondé

Si cela est vrai, ceux qui la pourchassaient doivent répondre. On ne peut pas chercher à éliminer quelqu'un sans preuve.

Bebou Daila

Meilleure santé prochainement il faut passer au contrôle. Il suffisait que tu dise aux agents de police que tes documents ne sont pas à jour. Courage!

Cheick A. Kader Nébié

Vraiment triste de vouloir ôter la vie d'un être sans la moindre preuve juste sur des rumeurs. Ou allons-nous?

Christophe

Moi ce qui m'étonne dans cette histoire, c'est la manière de fabriquer un mensonge ou une accusation aussi rapidement possible et inciter à brûler ou tuer. Plus rien ne sera comme

avant, c'est déshabiller pauvre innocente, c'est ça qui est là. Écoeurant!!!

Kondombo Ousseni la Sagesse

Histoire triste et déplorable. Mauvaise attitude de la foule.. . Mais interpellée, madame vous devriez vous arrêter. L'amande à payer n'est pas comparable à cette honte. Dans un monde de terroristes de bandit de grand chemin qui tuent femmes et enfants.. Que penser d'une course poursuite dans des six-mètres avec la police à ses trousses? Prompt rétablissement. Que Dieu guide nos pas!

Futur Télécom

Ton explication n'est pas claire : 6 mois sans mettre les pieds dehors ? Mais que faisait la chaise du bébé à l'arrière de la voiture ; tu dis qu'il n'y avait personne à la maison et la bonne t'appelle que ton enfant pleure madame soit plus explicite meilleure santé dans tous les cas mais donne la version normale.

La version de la bonne dame a été livrée. Un constat est possible déjà, c'est très regrettable. En attendant désormais la version de la police, l'on peut déjà condamner l'attitude de la population, sans autre forme de circonstances atténuantes. Pour la enième fois l'on dira "Plus jamais ça"!

0. Aristide

Affaire vol d'enfant à Ouaga

2000: la femme c'est Adja Divine et elle donne sa version des faits.

L'information a circulé comme sur une trainée de poudre dans l'après midi de ce mardi 23 Mai 2017 a Ouagadougou. Une femme accusée d'enlèvement d'enfants a été lynchée par une foule en colère à Ouaga 2000. Il se trouve en réalité que cette dame n'est autre que la chanteuse Adja Divine. Elle s'explique chez nos confrères de Omega.



«Je suis Diessongo Adjaratou, c'est moi qui ai été accusée ce mardi matin d'être l'auteur de vol d'enfant. Je suis venue pour parler et livrer ma version des

faits. Je suis venue pour démentir ce que les gens ont dit sur moi. Moi je n'accuse pas la population, j'accuse la police nationale.

Ce matin, je partais acheter du lait « cérélac » pour mon enfant de six mois. J'ai un enfant de six mois. Depuis que j'ai accouché, je n'ai pas mis mes pieds dehors puisque j'ai dû subir une opération césarienne pour accoucher. L'assurance de ma voiture est périmée depuis le 5 et je n'ai pas pu prendre une nouvelle. Ce mardi matin quand la bouillie de mon enfant est finie, il n'y avait pas quelqu'un que je pouvais

envoyer pour acheter du lait pour mon enfant. C'est ainsi que j'ai démarré ma voiture, je loge au quartier » Nagrin ».

En cours de route, j'ai vu la police. Ils étaient arrêtés au bord de la voie et ils arrêtaient des véhicules pour des contrôles. Quand je les ai vus, je les ai contournés et j'ai emprunté une autre voie, une voie rouge pour aller acheter le lait de mon enfant. Devant la boutique de vente de lait, j'ai garé. En me dirigeant vers l'entrée de la boutique, ma servante m'a appelé et m'a dit que mon enfant est en train de pleurer. Quand j'ai fini de faire mes achats, je suis ressortie de la boutique et j'ai emprunté une seconde fois la voie que j'ai prise pour aller acheter le lait de mon enfant.

Sur la route de retour, j'ai de nouveau contourné la police, c'est en ce moment que les deux policiers m'ont captée et ils ont pris leur moto et se sont dirigés vers moi. Quand ils sont arrivés, ils m'ont dit de m'arrêter, mais je n'ai pas accepté puisque mon enfant pleurait. Lorsque j'ai refusé de m'arrêter, la police m'a poursuivie et moi aussi je fuyais. Je suis rentrée dans des six mètres avec ma voiture. Ils m'ont pourchassée jusqu'au niveau de la zone non lotie.

Après cette course poursuite, j'ai vu deux jeunes qui étaient derrière la police lorsqu'elle me pourchassait. Ça m'a tiqué et je me suis arrêté. La police est venue avec leur Kalach et m'ont tenue en joue. Il y a un d'entre eux qui m'a dit de me mettre à genoux, de mettre les mains sur la tête, j'ai obéi. Mais son collègue qui était avec lui a dit « non ». Et il m'a dit de me lever et de rentrer dans le véhicule et de leur donner les papiers du véhicule.

Je leur ai remis les papiers du véhicule, lorsque son collègue a pris les papiers, il a dit à son collègue que c'est bon et qu'ils n'ont qu'à partir. Ce dernier à rétorqué « non, ce n'est pas bon ». Il a dit à son collègue qu'il faut qu'il rentre dans le véhicule avec moi. Lorsqu'il est rentré dans le véhicule avec moi, il m'a dit de prendre la route. Je signale

qu'au niveau de la banquette arrière de ma voiture, se trouvait le siège enfant dans lequel je mets mon bébé.



Quand des gens ont vu que le policier est rentré avec moi dans le véhicule, ils étaient là, il y a d'autres qui ont ramassé des gros cailloux, d'autres ont pris des machettes, des gourdins. Ils ont commencé à dire que je suis une voleuse d'enfant. J'ai entendu dire que j'ai volé cinq enfants. Ils disaient que la police n'a qu'à me faire sortir de la voiture et eux, ils vont me tuer. «Les gens allaient me

tuer et mon enfant de six mois allait être sans maman».

Les policiers étaient même traumatisés, ils ont dit aux gens de se calmer. La foule qui m'en voulait était constituée de jeunes. Je ne sais vraiment pas ce qu'ils ont pris. On dirait de jeunes drogués. Ils ont enlevé leurs habits et ont commencé à nous suivre avec leur moto. Ils sont allés barrés la route avec des gros cailloux pour qu'on ne puisse pas passer. Ils disaient aux policiers de me faire sortir de la voiture et eux ils vont me tuer, prétextant que je suis une criminelle et voleuse d'enfant.

Quand j'ai vu qu'ils ont barré la route, il n'y avait personne pour me défendre. Il ne restait qu'un policier avec moi dans la voiture, son collègue qui était sur une moto avait disparu. Lorsque j'ai vu qu'ils ont barré la voie, j'ai contourné pour prendre les six mètres. Ils nous pourchassaient seulement et criant que je suis une voleuse. C'est là que le policier qui était resté avec moi dans la voiture m'a dit de foncer à leur siège à Bogodogo.

Nous avons alors pris la voie en toute vitesse avec les risques d'accident. La foule était toujours derrière moi, le policier qui était à bord de ma voiture m'a dit de ne pas m'arrêter. J'ai accéléré, ceux qui me poursuivaient étaient toujours derrière nous. Ils ont lapidé ma voiture avec de gros cailloux et ont cassé la vitre. Ils m'ont également lapidé sur mon front et m'ont blessé, j'ai commencé à saigner. Ils ont blessé ma main aussi. J'ai continué à accélérer mais arrivés au feu tricolore au niveau de la « station pétrofa » Ouaga 2000, il n'y avait plus d'issue, la route était bloquée, il y avait même un embouteillage à ce niveau.

On ne pouvait plus continuer à rouler. C'est alors que ceux qui me poursuivait sont venus me faire sortir de force de la voiture et ont commencé à me frapper. Ils m'ont déshabillée et j'étais toute nue, et m'ont frappée et m'ont demandée où se trouvent les enfants. Je leur ai dit que je n'ai pas volé d'enfant. Je leur ai dit que c'est la police qui me pourchassait parce que mon assurance est périmée. Ils ne m'ont pas écouté. Pendant ce temps, le policier qui était avec moi dans la voiture a fui également.

Je suis restée seule avec cette foule. D'autres me frappaient, certains tiraient mes cheveux. Ils ont arraché tous mes cheveux. Ils m'ont blessé au visage et au dos. J'ai des blessures à ces endroits-là. Comme ils m'ont blessée, il y a quelqu'un qui a appelé les pompiers. Lorsque ces derniers sont venus, ils ont eu du mal à m'extirper de la foule pour me soigner. Ils ont dû lutter avec la foule. Il y a un d'entre eux qui a réussi à me soulever pour aller me mettre dans leur véhicule de secours. La foule a commencé à taper le véhicule des pompiers et ils criaient que les pompiers n'ont qu'à me faire sortir et eux ils vont finir avec moi, sous prétexte que je suis une criminelle.

Dans tout ce qui est arrivé, c'est la police que j'accuse parce que si les agents avaient dit aux gens de les laisser faire leur travail, tout ceci n'allait pas arriver. Je ne sais

pas qui a fait passer l'information en disant que je suis une criminelle. Je suis venue pour rétablir les faits, pour dire ce qui s'est réellement passé. Je suis sortie acheter du lait pour mon bébé et on a failli me tuer cadeau. Désormais s'il y a quelque de ce genre, la population n'a qu'à faire très attention. Elle n'a qu'à chercher à comprendre les faits. Les gens allaient me tuer et mon enfant de six mois allait être sans maman.»